

Compte rendu de séance
Séance du 18 Avril 2016

Le 18 avril 2016 à 20H15, le Conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil municipal, sous la présidence de DENIS Jean-Yves, Maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BRANCHU Nathalie, BRUNEAU Léa, GAUTIER Laurence, PROD'HOMME Muriel, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, LARUE Olivier, LEGENDRE Olivier, RICOT Thierry.

Excusé ayant donné procuration : M. MOYSIE Gilles à M. DAILLIERES Stéphane

Absentes : Mmes : GUILMET Jessica, LAURENT Patricia

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 12

Date de la convocation : 12/04/2016

Date d'affichage : 12/04/2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du MANS le : 21/04/2016 et publication ou notification du : 22/04/2016

A été nommé secrétaire : M. BODIN Christophe

SOMMAIRE

Décisions prises dans le cadre de la Délégation au Maire - 36-2016-04-18

Suppression de la Régie d'avance - 37-2016-04-18

Indemnités élections - 38-2016-04-18

Avenant à la Convention entre la Mairie et La Poste - 39-2016-04-18

Négociations de contrats (Cuisine Foyer Rural, Sécurité Locaux, Copieurs Mairie et Ecole) - 40-2016-04-18

Décisions prises dans le cadre de la Délégation au Maire

réf : 36-2016-04-18

NUMERO	NATURE	TIERS	OBJET	MONTANT
20 – 2016	Devis 16	ADEQUAT	Contrat d'assistance 2016 (Mairie)	1 200,00 €
21 – 2016	Devis 17	HSTAC	Nettoyage et Dégraissage Hottes (Foyer + Cantine)	636,00 €
22 – 2016	Devis 18	MG MENUISERIE	Fenêtres Ecole (5)	7 402,36 €
23 – 2016	Devis 19	BIZIERE	Changement Volet roulant (Classe Blandine)	1 548,02 €
24 – 2016	Devis 20	BIZIERE	Charpente et Couverture (19 Rue Nationale)	14 613,28 €
25 – 2016	Devis 21	A2MCF	Contrat d'entretien des pompes à chaleur (3)	384,00 €

Le Maire informe le Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

Le Conseil municipal prend acte.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Suppression de la Régie d'avance

réf : 37-2016-04-18

Le 21 novembre 2001, le Conseil municipal instituait une régie d'avance pour régler l'achat de timbres fiscaux, vignettes ou cartes grises.

Aujourd'hui, ces achats n'ont plus lieu d'être. Ainsi, dans un souci de simplification administrative, le Maire propose au Conseil municipal la suppression de la régie d'avance.

Après en avoir délibéré, à la majorité atteinte, le Conseil municipal décide de supprimer la régie d'avance.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Indemnités élections

réf : 38-2016-04-18

Lorsqu'une élection est organisée par la Commune (présidentielle, législative, municipale, etc.), l'Etat verse une indemnité. Précédemment, cette indemnité était reversée à la secrétaire de Mairie.

Le Maire propose au Conseil municipal de renouveler cette pratique en reversant au secrétaire de Mairie l'indemnité perçue suite à l'organisation d'une élection.

Après en avoir délibéré, à la majorité atteinte, le Conseil municipal décide de verser au secrétaire de Mairie les indemnités élections perçues de l'Etat à compter du 9 juin 2015.

Du fait du grade de rédacteur principal de 2e classe, l'agent ne peut pas bénéficier de l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections (IFCE).

Le Conseil municipal décide de créer un régime indemnitaire pour un rédacteur principal de 2e classe non titulaire et précise que ces indemnités élections seront perçues sous la forme d'Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) en attendant la mise en place du nouveau régime indemnitaire (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel - RIFSEEP) dans le courant de l'année 2016.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Avenant à la Convention entre la Mairie et La Poste

réf : 39-2016-04-18

La Poste demande la signature d'un avenant à la Convention passée avec la Mairie suite à l'installation d'une borne tactile.

Le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à signer cet avenant.

Après en avoir délibéré, à la majorité atteinte, le Conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant à la Convention passée entre la Mairie et La Poste.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Négociations de contrats (Cuisine Foyer Rural, Sécurité Locaux, Copieurs Mairie et Ecole)

réf : 40-2016-04-18

Concernant la cuisine du Foyer Rural, le Maire propose au Conseil municipal de choisir un prestataire dans le cadre d'un contrat d'entretien préventif :

- MSMB 212 € HT
- BENARD 364 € HT

Concernant les copieurs de la Mairie et de l'Ecole, le Maire propose au Conseil municipal de résilier les contrats en cours et de réunir la Commission Finances pour étudier les offres avant décision.

Concernant la sécurité des bâtiments et lieux publics, le Maire propose au Conseil municipal de choisir le prestataire pour la sécurité des locaux (Mairie et Ecole pour un renouvellement ; Stade et Local technique pour une mise en place) :

	MAIRIE		ECOLE		STADE		LOCAL	
	INSTAL	ABO/MOIS	INSTAL	ABO/MOIS	INSTAL	ABO/MOIS	INSTAL	ABO/MOIS
SOS	En cours de négociation		En cours de négociation		1 581,60 €	37,89 €	-	34,74 €
ASAP					2 029,25 €	40 €	2 060,14 €	
NEXECUR					3 098,76 €			

Après en avoir délibéré, à la majorité atteinte, le Conseil municipal décide de retenir l'entreprise MSMB pour un contrat d'entretien préventif pour la cuisine du Foyer Rural. Il décide également de résilier les contrats en cours concernant les copieurs de la Mairie et de l'Ecole et confie à la Commission Finances le soin d'étudier et de proposer un prestataire au Maire. Il décide enfin de retenir l'entreprise SOS, déjà en cours de renégociation pour la Mairie et l'Ecole, pour mettre en place une surveillance du local technique et du stade de football.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à : 23:30

En Mairie, le 27/04/2016

Le Maire

Jean-Yves DENIS

